



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Mai 2024

Avis de tempête ! Protégez-vous !

La conjoncture se durcit en cette année 2024. Alors que les résultats du 1^{er} trimestre 2024 sont encore correct, la direction a indiqué en CSE SSG avoir des inquiétudes sur la fin de l'année. Dans ce cas, la pression redescend sur le management local qui se retrouve contraint d'agir : Les périodes d'essais pourraient ne pas être validées, nos collègues en inter-contrat sont mis sous pression, les propositions de rupture conventionnelle augmentent, les licenciements aussi ...

Bref, il est plus prudent d'être en mission, et pour ceux qui sont en intercontrat, c'est une bonne idée de faire du zèle maintenant ! Venir sur site pour se faire connaître, se montrer aussi proactif que possible, ...



On vous propose une mission qui ne correspond pas vraiment à vos compétences, ou qui implique des temps de trajet énormes ?

Ne la refusez-pas d'emblée ! Pesez le pour et le contre, éventuellement, faites un mail en expliquant que vous acceptez la mission mais indiquez qu'elle présente des risques car elle nécessite des **compétences** que vous n'avez pas toutes, pour lesquelles vous êtes toutefois prêt à suivre des formations. Pour les **trajets**, éventuellement, demandez (sans l'exiger) à utiliser un véhicule personnel et faites remplir un ordre de mission. Si vos déplacements en **clientèle dépassent 2h aller/retour en région parisienne ou 1h30 dans les autres régions**, cochez les cases A,B,C sur les surtemps de trajet pour pouvoir bénéficier des (maigres) indemnités de surtemps de trajet.

Et faites le dos rond en attendant des temps meilleurs.

Pour autant, ne travaillez pas à vous en rendre malade, tomber en burn out, etc. Signalez par un mail prudent les horaires excessifs : Les paroles s'envolent, les écrits restent. **Si votre situation devient difficile, ne restez pas seul :**

Pensez à adhérer à la CFE-CGC pour bénéficier des conseils de nos juristes, spécialisés en droit du travail.

Vous pouvez aussi contacter votre représentant CFE-CGC qui pourra vous conseiller et vous soutenir utilement !

Et la concurrence ?

Selon la direction, Sopra Steria a pour ce début d'année des **résultats comparables à ceux de Cap Gemini et Accenture.**

Dernières nouvelles

Projet de cession de Sopra Banking à Axway

L'expertise commandée par le CSE ne nous a pas rassurés : Maintien de l'emploi, avenir du groupe, ...

Nous reviendrons sur ce sujet prochainement



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Mai 2024

Accord Handicap : Ce qu'il faut savoir !

La direction a présenté en CSE Sopra Steria Group le bilan de l'accord handicap 2021-2023. Les résultats sont satisfaisants.

✓ Pourquoi le faire savoir

Sachez qu'il est intéressant de faire connaître son statut de Travailleur Handicapé. Cela permet en effet de bénéficier **d'adaptation de ses conditions de travail**.

Sachez aussi que cela permet à l'entreprise de respecter son **obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH), fixée à 6%, on n'y pas encore**. Dans le cas contraire, elle est imposée avec une **contribution financière annuelle** ([Voir service-public.fr](http://Voir_service_public.fr))

✓ De quoi s'agit-il ?

Il peut s'agir de troubles de mobilité, de problèmes de vue, d'audition, de troubles psy, etc.

Les **mesures d'accompagnement** peuvent prendre la forme de **prise en charge de déplacements en taxi, adaptation du poste de travail (vue, audition, motricité), horaires aménagés, retraite anticipée**.

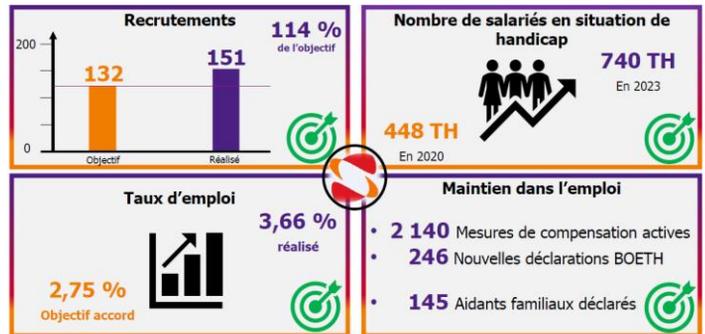


✓ L'action de la CFE-CGC

Certains sites (comme Latitude) sont équipés d'ascenseurs spécialement aménagés pour pouvoir être utilisés par des handicapés en cas d'incendie.

Bilan de l'accord 2021 - 2023

Un bilan globalement positif avec des objectifs atteints



3 | Bilan accord handicap 2021-2023 - CSE Sopra Steria Group du 24 avril 2024

sopra steria

- ✓ **Comment faire reconnaître son handicap ?** Faire une demande de **RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)** chercher ce mot-clef sur F2F.



Exemple de soutien à l'innovation technologique au service du handicap à Sopra Steria

Pour faciliter leur repérage, la CFE-CGC a demandé que la signalétique appropriée soit mise en place sur les ascenseurs adaptés pour les handicapés en cas d'incendie.



CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Mai 2024

Impact du télétravail - Ce que révèle la grande étude de la CFE-CGC

La CFE-CGC a organisé le 24 avril 2024 un débat autour des enjeux managériaux induits par le télétravail, en s'appuyant sur l'étude ANACT(*)/CFE-CGC qu'elle avait effectuée.

(*) Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

Réalisée en mai 2023 auprès de 4.700 personnes bénéficiant en moyenne d'1,5 jour de télétravail, dont 30% de managers, cette enquête en ligne a été complétée par 41 entretiens individuels. **Morceaux choisis :**



Notre site Sopra Steria CFE-CGC

[Lire l'étude complète \(112 pages\)](#)

➤ Les points positifs et négatifs du télétravail



- Permet d'économiser sur les temps de trajet
- Renforce la motivation
- Renforce la productivité
- Permet du calme et de la concentration



- Perte d'esprit d'équipe et de lien social
- Difficulté à déconnecter
- Peut entraîner de la jalousie
- Surveillance accrue avec Teams
- 70% des interviewés n'apprécient pas le flex office qui accompagne la mise en place du télétravail

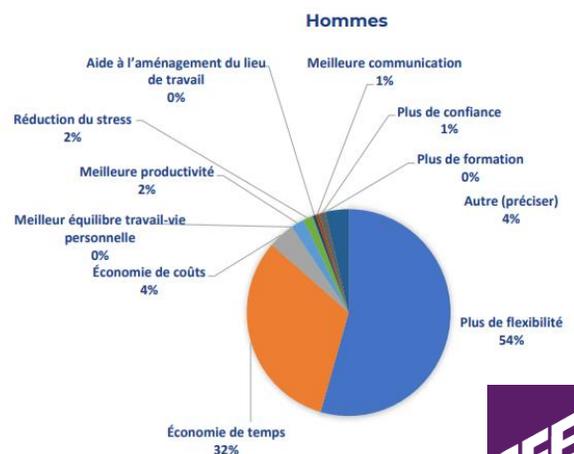
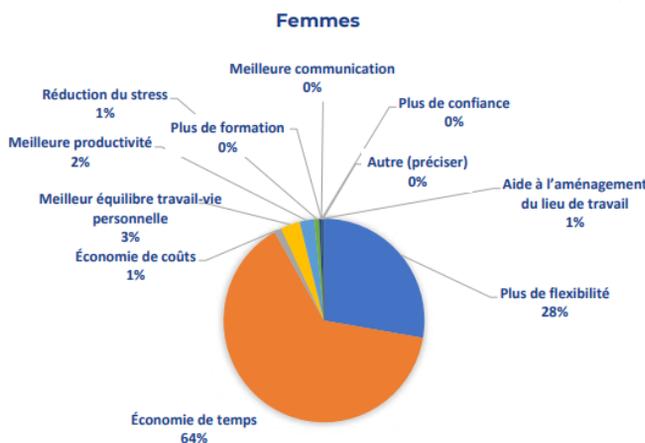
si certaines personnes ne peuvent pas télétravailler compte tenu de leur poste

Certains managers utilisent les voyants Teams (vert, rouge) pour surveiller la présence de leurs collaborateurs

La plupart des interviewés bénéficient de 2 jours de télétravail par semaine

➤ Des attentes différentes liées à l'économie du temps de trajet

Quand les femmes cherchent une économie de temps, les hommes recherchent plus de flexibilité



Pour en savoir plus, adhérez à la CFE-CGC !





CONFEDERATION GENERALE DES CADRES - SOPRA STERIA – Mai 2024

Avoir des élus CFE-CGC dans votre entreprise, c'est avoir des représentants pour un dialogue social ouvert constructif et d'avenir... Parce que l'entreprise c'est d'abord l'humain, et que sans vous ce n'est plus qu'une coquille vide...

Une question d'ordre social, salaire, vos conditions de travail, un conflit, un handicap, une rupture ? Contactez votre représentant CFE-CGC Sopra Steria en toute discrétion à notre adresse : cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

En adhérant, **vous bénéficiez d'une permanence juridique**, et du conseil de vos représentants CFE-CGC. Vous participez également à la défense active de votre travail, de votre métier.

Pourquoi CFE-CGC ? Chut ! On vous explique tout ! En 1981, on rajoute CFE pour « Confédération Française de l'Encadrement », pour s'ouvrir à l'ensemble de l'encadrement, même les non-cadres ...

4^e syndicat de France, la CFE-CGC est forte de ~~150.000~~ 160.000 adhérents (*)

Nos actions à Sopra Steria : Défendre vos intérêts, vous informer de nos victoires et de nos combats

(*) Encore plus nombreux cette année !!

La CFE-CGC est présente dans toutes les grandes ESN, les cabinets de conseil, et dans la plupart des entreprises du privé et du public.

Quelques beaux succès :

- Création de la retraite complémentaire pour les cadres (AGIRC)
- Création de l'APEC, spécialisée dans l'emploi des cadres
- Congé paternité, mis en place en 2002 sur demande de la CFE-CGC, doublé en 2021 (28 jours)

Bon à savoir : Une adhésion est anonyme, elle est déductible aux 2/3 sur votre déclaration de revenus.

A la CFE-CGC, elle revient à moins de 6€50 par mois.

Pour adhérer :

Contactez-nous par mail ou téléphone

Ou en ligne :

<http://www.fici-cfecgc.org/adherer-en-ligne/>

Contact : Envoyez-nous la fiche ci-dessous complétée à :

cfecgc.soprasteria@fici-cfecgc.org

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Tél : _____

Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____

Vos représentants - Contactez-nous en toute discrétion

François MAISTRE : 06.63.68.84.18 / Sopra Steria

Frédéric GIZARD : Tours / Le Mans

Patricia ANDASSE : Paris Latitude

Philippe VERDIER : Sophia Antipolis - I2S

Sylvie GEGOUT : I2S

Jacques BERHOCOIRIGOIN : Toulouse



SOPRA STERIA

Jacques FAUVEL : 06.31.84.84.05 / Sopra Steria

Laurent VAYSSIERE : Sopra Steria

Pascale CHEHIKIAN : Lyon Grenoble

Thierry TZONOS : Sopra Steria - Nice

Libia ACERO BORBON : HR Software

Jean-Noël CHALOPIN : HR Software